

EXTRAIT N° 48/2021  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 28 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille vingt et un, le cinq juin à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes Joseph Bernes - Place du 8 mai 1945 - conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 29 mai 2021.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. AGUERRE, ARNAL, AUGOT, BELABBAS, BERNES, BEUILLÉ, BONNAFE, CAMBOULIVES, DELHOLME, GUZOU, JOUSSEAUME, LABORIE, LAJAT, LAURENS, LEFEVRE, LLOUBERES, MAIRAVILLE, MONTAGUD, MONTEGUT, PILON, PREVOST, SAFON, VIGNEAU, VIGNERES.

**PROCURATIONS**

Mme BAKER	à	Mme MONTAGUD
Mme CAIRE	à	M. PILON
Mme DEJUNIAT-BERNARDINI	à	M. AUGOT
M. BERNARDINI	à	M. JOUSSEAUME

**ABSENT**: M. ZAMBONI.

**SECRETAIRE** : M. LAJAT a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : PERSONNEL - Création de poste - Service Petite Enfance**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, suite aux besoins exprimés par le service petite enfance, il convient de créer un poste de Responsable de structure multi-accueil petite enfance, à compter du 27 aout 2021, tel que présenté ci-dessous :

EFFECTIF(S)	POSTE	CATEGORIE	CADRE(S) D'EMPLOIS	GRADE(S) ASSOCIE(S)	DUREE HEBDOMADAIRE
1	Responsable de structure multi-accueil petite enfance	A	Educateurs territoriaux de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	TC

Le Comité Technique a émis un avis lors de sa séance du 4 juin 2021.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE PAR :**

**Voix Pour : 28**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

➤ De créer le poste tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 07 juin 2021

Le Maire,

Michel BEUILLÉ